



100 % de satisfaction et 100 % d'objectifs atteints en 2024

Formation:

Préparez vos négociations commerciales à l'aide du cadre juridique applicable

Objectifs de la formation :

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser le cadre juridique des négociations commerciales annuelles
- Préparer ses négociations à l'aide des outils juridiques mis à disposition
- Identifier les pratiques illicites des enseignes et les leviers juridiques

Intervenant : Cabinet Jaberson – spécialisé en droit social

Déroulé pédagogique :

De 9h à 12h30

Rappel du cadre juridique applicable : (CGV tarifaires et CGV juridiques, convention unique, avenant/lettre de réserves) et du calendrier de négociation (dates butoir à respecter - conséquence en cas de non-respect)

Exposé des nouveautés ayant un impact sur le cadre juridique des négociations commerciales annuelles (lignes directrices et FAQ DGCCRF, recommandations et avis récents CEPC, rapports sénateurs/députés sur EGALIM 2)

De 13h30 à 17h

Analyse des difficultés vécues lors des négociations 2023 (dispositifs EGALIM 2, hausse de tarif)

Analyse des demandes des enseignes constatées en pratique lors des négociations/renégociations 2024 (comment les contourner en 2025 ?) Recommandations pratiques

Public: Commerce Dirigeant

Prérequis : Avoir une expérience en vente et en négociations commerciales GMS

Coût par participant:

Adhérents 2025 : 550€ HT Non Adhérents 2025 : 750€ HT Cette formation peut être prise en charge par votre OPCO.

Lieu: Aix en Provence

Date: 23/09/2025

Délai d'accès : 15 jours avant le début de la formation Ouverture de session à partir de 3 stagiaires

Durée : 1 journée collective 7h

Présentiel Ouverture de session à partir de 3 stagiaires

Contact pédagogique :

Coralie BENITO 04 90 31 55 19 coralie@ariasud.com

Contact administratif:

Sabrina De Clerck 04 90 31 55 08 sabrina.declerck@foodinpaca.com











DÉVELOPPEMENT





















Méthodes pédagogiques :

Méthodes participatives et actives

Alternance d'apports théoriques, d'exercices et de mises en situation

Partage d'expériences

Support de formation remis aux stagiaires

Les formations en présentiel se déroulent dans une salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur

Evaluation des connaissances:

Exercices et cas pratiques et/ou questionnaires d'évaluation. Les critères d'évaluation sont directement reliés aux objectifs cités au début du programme.

Moyens mis en place pour suivre l'évaluation de la formation :

Feuilles d'émargement, attestation de formation et certificat de réalisation.

+++4

Cette formation se déroule dans un lieu accessible aux personnes en situation de handicap. Notre référent handicap se tient par ailleurs à votre disposition pour organiser votre accueil et le déroulement de la formation : contactez Sabrina De Clerck, votre contact administratif.

Conditions d'annulation : Toute annulation devra faire l'objet d'une notification écrite. Pour toute inscription annulée après le 09/09/2025 , la totalité des frais sera due à l'ARIA Sud. L'ARIA SUD se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation (notamment en cas de manque d'inscrits), et d'en informer le stagiaire au plus tard 5 jours avant la date de la Formation

Programme mis à jour le 03/09/2024

Organisme de formation :



Enregistrée sous le numéro 93840215384

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

N° de Certificat Qualiopi : FR087476-1





MANAGEMENT



QUALITÉS

























